



APPEL À PROJETS SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA VILLE DURABLE EN AFRIQUE

5 M€ pour financer vos
démonstrateurs
**Candidatez
jusqu'au 14 juin !**

LA DG TRÉSOR FINANCE 10 PROJETS
DE SOLUTIONS INNOVANTES
POUR LA VILLE DURABLE EN AFRIQUE

VOTRE PROJET

- Un démonstrateur innovant à forte composante française
- Dans un pays africain à destination d'un bénéficiaire public
- Secteurs de la ville durable : eau, déchets, énergie, qualité de l'air, mobilité verte, habitat durable, numérique, etc

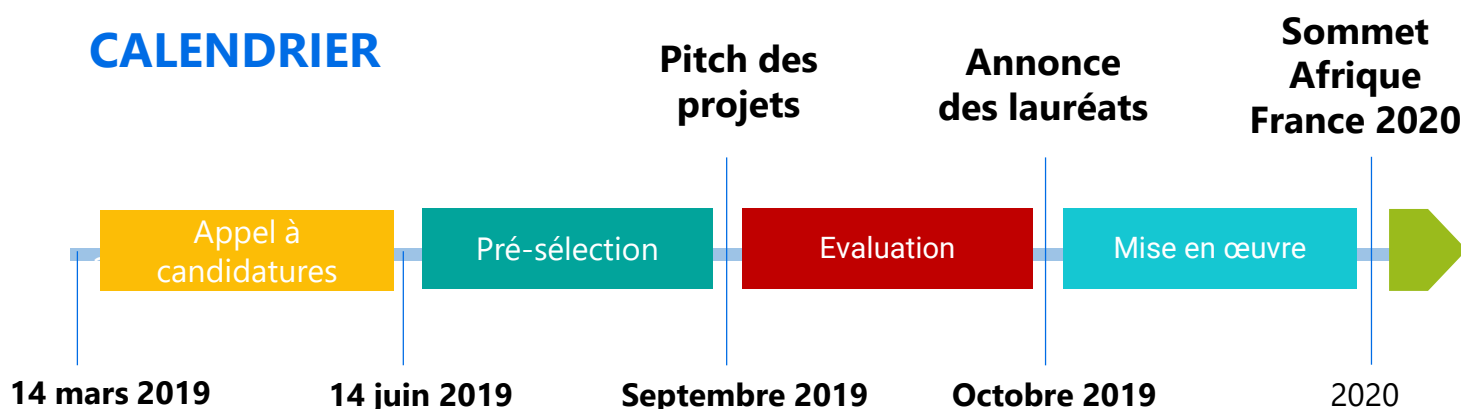
Qui est éligible ?

- **Toutes les entreprises françaises**
- **Priorité pour les PME et start-up** proposant des solutions innovantes
- Participation de partenaires locaux valorisée

Quel financement ?

- Subvention du fonds FASEP
- 5 M€ au total
- 500 000 € par projet en moyenne
- Cofinancements valorisés

CALENDRIER





Quels critères de sélection ?

1

Effet levier

- Probabilité de réplication ou de passage à l'échelle
- Soutenabilité du modèle économique

2

Appropriation locale

- Intérêt du bénéficiaire local
- Capacité à s'approprier le démonstrateur

3

Innovation

- Innovation technologique ou sociale
- Innovation adaptée au contexte local

4

Soutien à l'export

- 85% de valeur ajoutée française
- Retombées pour les entreprises françaises

5

Impact environnemental et social

- Impacts sociaux et environnementaux positifs

+

Les points valorisés

- Cofinancements identifiés
- Participation de partenaires locaux (PME, ONG)
- Dimension égalité hommes-femmes

Comment postuler ?

- RDV sur la page bit.ly/ville-durable-afrique pour télécharger la « fiche projet »
- Envoyez votre « fiche projet » à afrique.villedurable2020@dgtresor.gouv.fr
- Faites-vous accompagner par les Services économiques des Ambassades pour les relations avec le bénéficiaire public

Le FASEP

- Finance des études de faisabilité ou des démonstrateurs.
- Objectif : faire émerger des projets générant des retombées directes pour les entreprises et l'emploi en France.

Pour plus d'informations sur le FASEP:
aide-projet@dgtresor.gouv.fr